

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours publicité

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours publicité (7971)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 53%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours publicité (7971)	Jury par défaut	Autres candidats	12	415	71	53	14
		Bacheliers technologiques toutes séries	14	225	76	52	16

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours publicité (7971)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	315	62	45	12	85,7 %
			Masculin	100	9	8	2	14,3 %
			Total	415	71	53	14	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	172	61	42	13	81,3 %
			Masculin	53	15	10	3	18,8 %
			Total	225	76	52	16	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours publicité (7971)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	0	0	0	0 %
				Sans mention	110	5	2	0	0 %
				AB	134	19	15	7	50 %
				B	100	28	20	5	35,7 %
				TB	23	14	12	2	14,3 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	374	67	50	14	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	4	0	0	0	
				AB	14	1	1	0	
				B	10	1	1	0	
				TB	4	2	1	0	
				Total	32	4	3	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	7	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	9	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	81	22	16	7	43,8 %
				AB	96	36	25	7	43,8 %
				B	38	16	10	2	12,5 %
				TB	6	2	1	0	0 %
				Total	225	76	52	16	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours publicité (7971)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	295	58	42	10	71,4 %
			En réorientation	87	12	10	4	28,6 %
			Non scolarisés	26	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	5	0	0	0	0 %
			Autres	2	0	0	0	0 %
			Total	415	71	53	14	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	190	66	44	13	81,3 %
			En réorientation	23	7	5	3	18,8 %
			Non scolarisés	11	3	3	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	225	76	52	16	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours publicité (7971)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	104	18	16	6
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	53	8	5	0
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	45	10	4	1

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	30	6	4	1
			Autres doublettes	136	25	21	6
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	128	47	31	8
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	42	9	7	3
			Autres doublettes	49	19	14	5
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours publicité (7971)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	28,3 %	26,9 %	32 %	42,9 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14,4 %	11,9 %	10 %	0 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	12,2 %	14,9 %	8 %	7,1 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	8,2 %	9 %	8 %	7,1 %
		Autres doublettes	37 %	37,3 %	42 %	42,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Information communication Parcours publicité (7971)	Jury par défaut	Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	58,4 %	62,7 %	59,6 %	50 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	19,2 %	12 %	13,5 %	18,8 %
		Autres doublettes	22,4 %	25,3 %	26,9 %	31,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins scolaires (notes et appréciations)	Relevés de notes des classes de 1ère et de Terminale / Notes de français aux épreuves anticipées du baccalauréat / Notes des épreuves du baccalauréat / Relevés de notes postbac le cas échéant/ Résultats dans l'enseignement supérieur le cas échéant.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Dossiers	Relevés de notes / Bac / Appréciations des enseignants / Fiche Avenir/ Projet motivé Double lecture de tous les dossiers par l'équipe pédagogique	Essentiel
Savoir-être	Profil des candidats	Dynamisme, sens du résultat, capacité de convaincre, ouverture d'esprit, esprit d'équipe, capacité d'investissement, créativité	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Qualité du projet de formation	*Qualité de l'expression écrite (registre de langue, respect de l'orthographe, correction grammaticale, coquilles) *Connaissance du parcours ciblé *Identification des métiers auxquels le parcours choisi prépare *Adéquation entre votre projet d'études / votre projet professionnel et le parcours	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Éléments d'enrichissement du projet	Valorisation des expériences (professionnelles ou non) ainsi que de l'engagement (associatif, citoyen, sportif...) susceptibles d'enrichir le projet. Les étudiants issus du supérieur penseront à présenter également leur parcours post-bac.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Le manque d'implication au lycée ainsi que les problèmes de comportement sont rédibitoires.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La procédure de recrutement comporte deux étapes : la lecture des dossiers et la passation des entretiens .

Modalités de lecture des dossiers

Tous les dossiers ont été lus et évalués en double lecture par les enseignants du département. Chaque évaluateur a rempli une grille permettant de juger divers éléments du dossier de candidature :

- Le comportement face au travail a été estimé au travers des bulletins. Il s'agissait d'évaluer l'assiduité, les remarques sur le travail et l'attitude en classe.
- La motivation du candidat a été mesurée au travers des réponses à un questionnaire de motivation. La richesse et la qualité des réponses ainsi que les indications données par le candidat sur sa perception de la formation, des métiers auxquels elle prépare et les qualités qu'il estime posséder pour y réussir ont permis de qualifier sa motivation.

Le projet de formation motivé est à prendre en compte uniquement s'il apporte une information réellement complémentaire par rapport au questionnaire et capitale sans toutefois faire basculer un dossier évalué faible sur la base du questionnaire vers une motivation forte

- Un bonus de 1 point a été appliqué à la note de lecture lorsque le candidat présente une ou des expériences extrascolaires ou un ou des stages à valoriser.
- Un bonus de 1 point a été appliqué à la note de lecture dans les cas où le candidat a fait preuve de qualités particulières en matière d'expression écrite (orthographe, syntaxe, vocabulaire...).

Les appréciations des lecteurs faites à partir de ces items ont donné lieu au calcul d'une note de lecture sur 20 par chacun des lecteurs en suivant ce barème :

- Le comportement est évalué sur 20 points, coefficient 1/3
- La motivation est évaluée sur 18/20 points

Cette note est complétée par deux bonus de 1/20 qui portent, l'un, sur les activités et centres d'intérêt et, l'autre, sur les qualités rédactionnelles du candidat. La note de motivation ainsi obtenue a un coefficient 2/3.

Note d'admissibilité

La note d'admissibilité est la moyenne : des deux notes de lecture des dossiers (coeff. 4), d'une note calculée automatiquement à partir de la fiche Avenir (coeff. 1), de la moyenne des notes de Français aux trois trimestres de première et des notes des épreuves anticipées de Français, appelé « niveau de Français » (coeff. 1) et d'une moyenne des autres « Résultats scolaires » (coeff. 1) calculées également automatiquement.

Modalités de passation des entretiens

Les candidats admissibles sont convoqués sur site pour une épreuve orale et un test écrit.

- Le test écrit permet d'apprécier la compréhension et l'expression écrite en allemand du candidat. Il est évalué sur 20 points suivant ce barème :
 - Degré et finesse de la compréhension du texte (5 points)
 - Pertinence des réponses aux questions d'expression (5 points)
 - Maîtrise des structures lexicales et grammaticales (10 points)
- Chaque candidat passe un entretien individuel en allemand devant un jury composé de deux enseignants du département.

Chaque membre du jury évalue individuellement et sans concertation sur 20 points les items suivants :

- Qualité de l'expression orale : maîtrise des structures lexicales et grammaticales, prononciation, prosodie (10 points)
- Connaissance de la formation, en particulier dans sa dimension franco-allemande (5 points)
- Motivation intrinsèque pour le parcours franco-allemand et qualité de l'argumentation (5 points).

Les appréciations des évaluateurs faites à partir du barème ci-dessus ont donné lieu au calcul d'une note « entretien » sur 20 pour chacun des membres du jury.

La note d'admission

La note d'admission est la moyenne des notes des entretiens décrites ci-dessus (coeff. 4).

Détails du calcul des moyennes non explicitées précédemment

Prise en compte de la fiche Avenir

Éléments d'appréciation saisis par le professeur principal : Méthode de travail (2), Autonomie (2), Engagement (2), Esprit d'initiative (2), Capacité à s'investir (2)

Avis saisis par le chef d'établissement : Avis sur la capacité à réussir (1), Cohérence du projet (1)

Calcul de la prise en compte des résultats scolaires.

Pour chaque série de baccalauréat, des matières en lien avec la formation BUT information communication ont été prises en compte. Toutes les notes disponibles de langues vivantes ont été comptabilisées avec un coefficient 3, celles de SHS et en rapport avec le numérique coefficient 2 et les enseignements faisant appel à la créativité (dessin, musique, théâtre...) coefficient 1.

Barres d'admissibilité aux entretiens

- Bacs technologiques : 6,0
- Tous bacs sauf technologiques : 16,0

Barres d'admission

Une barre sur la note d'admission a entraîné le non-classement de certains candidats :

- Bacs technologiques : 6
- Tous bacs sauf technologiques : 12

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les journées universitaires, les journées portes-ouvertes ou encore les journées des carrières permettent à tous les candidats de se renseigner sur les formations de l'IUT Robert Schuman auprès des équipes pédagogiques en place et des étudiants en formation. Il est attendu des candidats qu'ils se renseignent sur les contenus des formations et des parcours et démontrent leur motivation à intégrer l'IUT.

Signature :

Robert MOSE,

Directeur de l'établissement I.U.T. d'Illkirch